

# BILAN PROFESSIONNEL

pour des agents des collectivités territoriales

Ce module d'orientation personnalisé permet d'apporter aux agents des collectivités territoriales une réponse aux souhaits d'évolution professionnelle.

Il s'inscrit dans le cadre :

- > d'une recherche de mobilité
- > d'un repositionnement lié à des évolutions de service
- > d'une situation professionnelle difficile
- > d'un besoin de mobilité en raison d'inaptitude au poste de travail



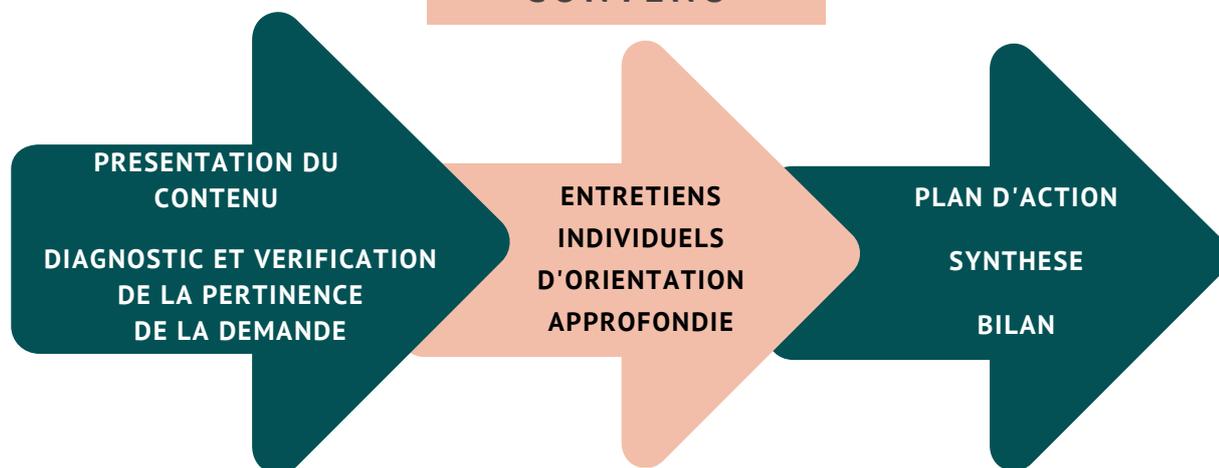
## OBJECTIFS

- > Analyse du parcours professionnel et des compétences de la personne
- > Recherche de pistes d'évolution et élaboration de scénarios professionnels tenant compte de la pertinence et du réalisme des propositions

## DUREE

- > Le module d'orientation personnalisé se réalisera, selon les cas, sur une durée de 15 à 20 heures réparties sur une période de 3 à 6 mois
- > Un accompagnement sur mesure : des entretiens individuels d'orientation approfondie, de une à deux heures chacun. Toutes les semaines ou tous les 15 jours. Nombre d'entretiens adapté aux situations et besoins des personnes

## CONTENU



Pour obtenir un accord de financement de votre Collectivité :

> Contacter le service RH de votre Collectivité

## CONTACT

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES  
PAYS VOIRONNAIS SUD GRESIVAUDAN



40 RUE MAINSSIEUX - CS30863  
38516 VOIRON CEDEX



04 76 93 17 18



MAISON.EMPLOI@PAYSVOIRONNAIS.COM

Maison  
de l'Emploi  
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

VERSION 2023